Garantie commerciale HDE

1. CONTEXTE

En complément de la Garantie Légale, HORSE DENTAL EQUIPMENT (HDE) offre aux praticiens une Garantie Commerciale HDE qui s'applique à tout matériel électroportatif neuf à la marque HDE acheté par un praticien auprès de HDE ou l'un de ses distributeurs officiels* à partir du 1er juin 2016.
Veuillez noter que seule la Garantie Légale est valable pour la gamme Swissfloat et non la Garantie Commerciale.

2. DÉFINITION

a) Garantie Commerciale Produits

HDE garantit au praticien toute casse de son matériel électroportatif à marque HDE pendant une durée de 12 mois, à compter de sa date d'achat auprès de HDE ou l'un des ses distributeurs officiels*.
- Les pièces cassées (hors pièces d'usure paragraphe 3.b)
- La main d'oeuvre
- Les frais de transport

b) Garantie Commerciale SAV

Toute réparation effectuée par HDE sur du matériel électroportatif HDE est garantie 6 mois.

Cette garantie couvre :
- Les pièces cassées remplacées au cours des 6 mois précédents (hors pièces d'usure paragraphe 3.b)
- La main d'oeuvre pour le remplacement de ces pièces
- Les frais de transport

c) Révision Annuelle Gratuite

Après la période initiale de garantie de 12 mois, HDE ou ses centres techniques officiels* proposent une Révision Annuelle Gratuite afin d'augmenter la durée de vie de votre équipement électroportatif. Celle-ci inclut les points de contrôle suivants :
- Test complet du matériel
- Démontage
- Contrôle : roulements, engrenages, joints, câbles de transmission, disque diamanté, connexions électriques, ressorts
- Nettoyage
- Graissage
- Remontage

La main d'oeuvre de révision est offerte, le transport reste à la charge du praticien.

La Révision Annuelle Gratuite est valable une fois par an (année civile).
A la suite de cette révision, si des réparations sont nécessaires, les pièces, la main d'oeuvre de réparation et le transport restent à la charge du praticien. Dans ce cas, un devis sera envoyé pour acceptation avant toute réparation.

3. MISE EN OEUVRE

a) Enregistrement du matériel

La Garantie Commerciale Produits, SAV ainsi que la Révision Annuelle Gratuite seront valables uniquement à condition que les produits HDE soient enregistrés sur le site internet HDE dans les 15 jours suivant la date d'achat par un praticien auprès de HDE ou l'un de ses distributeurs officiels*.

b) Exclusions

La garantie s'applique sur l'ensemble du matériel électroportatif HDE sauf :
A – Aux pièces d'usure ci-après :
- Diamantation (Flexxidisc, fraises Polyfloat, fraises à axe, …)
- Engrenages (Flexxidisc et Polyfloat)

B – En cas de dommage dû à un accident
C – En cas de dommage causé par l'utilisateur
D – En cas de non respect des conditions normales d'utilisation décrites dans les notices d'utilisation et/ou recommandations d'entretien HDE*
E – Si le numéro de série de l'appareil a été enlevé ou modifié
F – Si le produit n'a pas été demonté dans un Centre Technique Officiel HDE* ou modifié avec des pièces détachées non-HDE
G – Si le produit n'a pas été enregistré sur le site internet HDE dans les 15 jours suivant sa date d'achat par le praticien